

2 M H
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 30, Avenue Général Leclerc, Espace Saint Germain, Immeuble "New Orléans"
38200 VIENNE
843 456 112 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 44 459,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	44 459,38 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves »	15 540,62 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	60 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 100,00 euros par part	60 000,00 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 19 900,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 40 100,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

60

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 MARS 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.

2 M H
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 30, Avenue Général Leclerc, Espace Saint Germain, Immeuble "New Orléans"
38200 VIENNE
843 456 112 RCS VIENNE

COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025
APPROUVES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MARS 2026

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned over the text 'Certifié conforme La Gérance'.

Désignation de l'entreprise : SARL 2MH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 30 Avenue Général Leclerc Imme		38200 VIENNE				
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *				
Numéro SIRET * 8 4 3 4 5 6 1 1 2 0 0 0 1 3						
		Exercice N. clos le. 31122025				
		N-1 31122024				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
	Frais de développement * CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AC				
	Fonds commercial AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles (1) AJ	AK				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AC			
	Constructions AP	AC				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles AT	AU				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV	AW					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations CS	150 000	CT	150 000	150 000	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU	CV					
Créances rattachées à des participations BB	BC					
Autres titres immobilisés BD	BE					
Prêts BF	BG					
Autres immobilisations financières * BH	BI					
TOTAL (II) BJ		150 000	BK	150 000	150 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	BY			
		Autres créances (3) BZ	CA			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Disponibilités CF		24 239	CG	24 239	3 490	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH		CI			
	TOTAL (III) CJ	24 239	CK	24 239	3 490	
	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI) CN					
TOTAL GENERAL (I à VI) CO		174 239	IA	174 239	153 490	
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ca

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2MH</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 6 000)	DA	6 000	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	87 521	132 676
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	44 459	(1 156)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	138 580	138 121
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	35 658	15 369
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	35 658	15 369	
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	174 239	153 490	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	35 658	15 369	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SARL 2MH					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue } biens*	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *			FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			FI			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stocks (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	451	1 156	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX			
	Salaires et traitements *			FY			
	Cotisations sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations } - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			GI			
	Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	451	1 156	
1 - RES ULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(451)	(1 156)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	44 910		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur dépréciations			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			G2			
Total des produits financiers (V)				GP	44 910		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GT			
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RES ULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	44 910	
3 - RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	44 459	(1 156)

Désignation de l'entreprise SARL 2MH		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	44 910
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	451
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	44 459
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **174 239** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **44 910** euros et un total **charges** de **451** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **44 459** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ca

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations	150 000				150 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	150 000					150 000	
TOTAL		150 000					150 000

6a

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
	TOTAL DES CREANCES			
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	35 658	35 658			
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	35 658	35 658		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		35 658			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		600,00	10,0000	6 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		600,00	10,0000	6 000,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS 2M		146 729	100,00	71 780
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

